

Affaire suivie par : Nicolas GUEVEL
Tél. : 02 49 09 58 44
Mél : nicolas.guevel@reseau.sncf.fr

Préfecture de Vendée
Direction des relations avec les collectivités
territoriales et des affaires juridiques
A l'attention de Mme Claire BONNET
29, rue Delille
85009 LA ROCHE-SUR-YON cedex

Nantes, le 12 septembre 2019

Nos Réf : D19206 (F45193)

**Objet : Modernisation de la ligne ferroviaire La Roche-sur-Yon – La Rochelle
Projet de suppression du passage à niveau n°108 à Le Langon
Demande d'ouverture d'une enquête publique**

Madame,

Le Passage à Niveau (PN) n°108, situé au km 131+341 de la ligne de Nantes à Saintes, commune de Le Langon, est classé en passage à niveau de 1^{ère} catégorie, PN public pour voitures avec barrières, par arrêté préfectoral du 8 juillet 1976.

S'agissant d'un passage à niveau public, il convient donc d'ouvrir, sur le territoire de la Commune de Le Langon, une enquête publique relevant du Code des relations entre le public et l'administration en vue de sa suppression. En conséquence, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le dossier correspondant.

Je vous précise que les frais d'insertion dans la presse ainsi que les honoraires du commissaire enquêteur seront réglés par SNCF Réseau. Les factures correspondantes devront comporter le numéro de commande **84098-0000001626**, et être adressées au service achats de Lyon à l'adresse ci-dessous :

SNCF RESEAU
N° TVA FR73412280737
TSA 80813
69908 LYON CEDEX 20

Restant à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions complémentaires sur ce dossier, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas GUEVEL
Pilote d'Opérations



Pièces Jointes :

- Dossier de suppression du PN 108
- Arrêté Préfectoral et Fiche Individuelle du PN 108
- Fiche signalétique du PN 108